

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 25 (1988)
Heft: 901

Artikel: Le marché aux rumeurs
Autor: Pochon, Charles-F.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1018106>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 23.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Politique à effets modérés

(fb) La crise du logement est l'un des traits caractéristiques du paysage politique genevois. Elle est en quelque sorte la rançon de la prospérité. Ses manifestations ne sont cependant pas simples: on crie à la pénurie, mais le taux d'occupation moyen des logements genevois est l'un des plus faibles du pays; le loyer d'un logement neuf est prohibitif, mais le loyer moyen des Genevois n'excède pas le 15% du revenu. Sous les moyennes, ce sont les situations extrêmes qui font la crise: ces familles désespérément à la recherche d'un logement plus grand, la gratitude de qui obtient enfin un petit appartement pour 1500 francs seulement...

Très tôt, et pendant longtemps, la solution a paru consister dans le subventionnement de la construction de logements, assorti d'un contrôle des loyers. La législation HLM assure ainsi et la mise sur le marché de nouveaux logements et leur conformité aux besoins prépondérants de la population. Un système qui fait du logement ce que la théorie des jeux appelle un jeu à somme non nulle: on ne prend pas au promoteur, au propriétaire ou au régisseur pour donner au locataire, on donne à chacun dans l'intérêt bien compris de tous. C'est pourquoi ce régime a toujours été soutenu tant par les partis bourgeois, représentants naturels des milieux immobiliers, que par les socialistes, porte-parole des locataires. Un système qui trouve l'une de ses limites lorsque l'échéance de la période de subventionnement et de contrôle du

loyer est atteinte: le locataire est alors l'objet d'une hausse qui, pour n'être dans bien des cas qu'un rattrapage très supportable par rapport à l'augmentation du revenu intervenue pendant la période où il a bénéficié de cette situation, crée parfois des difficultés très réelles. Une première fois, les milieux politiques genevois ont repoussé le problème en prorogeant de 20 à 25 ans le régime HLM. C'était il y a 4 ans; aujourd'hui, les socialistes proposent de le porter à 30, voire 35 ans.

Une solution qui n'en est pas une, marquée du sceau de l'étatisme le moins imaginaire et le plus niveleur. Alors que la crise frappe surtout le demandeur d'un premier logement, le projet socialiste défend les locataires en place. Il encourage l'immobilisme qui conduit le locataire à rester dans un appartement trop grand mais bon marché quand d'autres cherchent plus grand. Il perpétue un système fondé non sur la réduction des coûts mais sur leur prise en charge par la collectivité, pour le plus grand bénéfice des intermédiaires (promoteurs, professionnels de la construction que l'on n'incite pas à rationaliser leur activité).

Ironie de l'histoire, le parti socialiste reprend ici le flambeau des partis radical et démocrate-chrétien, laissant aux écologistes le soin de défendre une position on ne peut plus socialiste, au vrai sens du mot: l'achat du sol par les communes et sa mise à disposition pour des coopératives. ■

ECHOS DES MEDIAS

Le quotidien bernois *Der Bund* et le quotidien de Thoune *Thuner Tagblatt* ont conclu un accord pour la réalisation d'espaces publicitaires communs. Les partenaires ont ainsi la possibilité d'offrir un tirage de près de 79 000 exemplaires aux annonceurs. La *Berner Zei-*

tung, principal concurrent du *Bund*, tire à 120 000 exemplaires.

Un débat sur l'avenir de la télévision a eu lieu à Locarno sous les auspices du Rotary Club. Y ont participé, entre autres, le directeur général de la SSR Antonio Riva et l'ancien sous-secrétaire d'Etat aux Postes et télécommunications italiennes Giorgio Bogi. Ce dernier a déploré le désordre sur les ondes italiennes dû à l'absence d'une loi, en préparation, mais qui ne franchit pas les portes du Parlement.

(cfp) La disparition des fontaines publiques n'a pas tué les rumeurs. En matière politique, Berne est un centre où circulent beaucoup d'informations dont une partie seulement parviennent à la connaissance d'un plus large public par l'intermédiaire des médias. Il existe des cercles d'initiés et seul le hasard permet d'apprendre ce qu'ils connaissent.

Inutile de préciser que les bruits qui circulent ne sont pas toujours confirmés. Il s'agit dans certains cas de «ballons d'essai» ou simplement de désinformation, dont sont victimes nombre de personnalités «bien informées».

Le marché aux rumeurs

Certains restaurants et quelques pintes ont des habitués fort au courant d'une actualité complémentaire. C'est ainsi, par exemple, qu'un bon restaurant bernois, présenté dans un magazine allemand à l'occasion de la publication d'un livre de recettes, affirmait qu'il savait des jours à l'avance que la conseillère nationale Lilian Uchtenhagen n'entrerait pas au Conseil fédéral. Une réputation de discrétion nécessaire à la bonne marche de son établissement l'empêche naturellement de faire usage de ces rumeurs.

Certains chroniqueurs de presse ont leurs contacts privilégiés et leur colonne d'échos est suivie attentivement s'ils savent sortir des banalités sur le comportement de certains notables. Lorsqu'ils réussissent à publier une information exclusive, les détenteurs du «secret» leur en veulent. Mais lorsque l'information ne sort pas, les non-initiés en veulent aux auteurs du coup réussi. C'est ainsi que la motion sur l'abandon de Kaiseraugst a pu rester secrète jusqu'à son dépôt alors que la préparation a duré des mois, affirme un non-initié, le conseiller national argovien Maximilian Reimann (UDC), journaliste de son état, dans le *Fricktaler Zeitung*.

On découvre, en définitive, que les médias finissent tôt ou tard par presque tout révéler, y compris la manière dont se prépare notre avenir énergétique. ■